

2021

Prisons en Afrique

Manifestation spatiale du pouvoir et ordre négocié

Entretien avec Marie Morelle

Céline Mavrot

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation belge sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en Belgique.

Référence électronique

Citation : Marie Morelle, Céline Mavrot « Prisons en Afrique. Manifestation spatiale du pouvoir et ordre négocié. Entretien avec Marie Morelle » *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 30 janvier 2021.

URL : <https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/morelle>

Éditeur : Émulations. Revue de sciences sociales
<http://www.revue-emulations.net>

Prisons en Afrique

Manifestation spatiale du pouvoir et ordre négocié

Entretien avec Marie Morelle

Émulations reçoit Marie Morelle, spécialiste du phénomène carcéral au Cameroun et à Madagascar. Cet entretien est l'occasion d'aborder des questions de régulation politique des inégalités sociales et de circulation internationale des modèles punitifs, mais aussi d'interdisciplinarité et de décentrement du regard Nord-Sud dans la production des analyses scientifiques.

Marie Morelle est maîtresse de conférences, HDR en Géographie, à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (UMR Prodig). Elle est actuellement détachée à l'IRD au Cameroun et en accueil à la Fondation Paul Ango Ela. Ses travaux articulent géographie politique et géographie urbaine à partir d'entrées empiriques telles que la prison et la police, l'informalité économique et politique en Europe (France) et en Afrique (Cameroun). Elle est l'auteur notamment de *La rue des enfants, les enfants des rues* (CNRS Editions, 2007), *Yaoundé carcérale, Géographie d'une ville et de sa prison* (ENS éditions, 2019). Elle a dirigé avec Frédéric Le Marcis et Julia Hornberger l'ouvrage collectif *Confinement, Punishment and Prisons in Africa* (Routledge, sous presse), issu du programme « Économie de la peine et de la prison en Afrique » (ANR, 2015-2019).

Marie Morelle, votre thèse de doctorat en géographie consistait en une ethnogéographie des enfants des rues au Cameroun ainsi qu'à Antananarivo, Madagascar. Ce terrain vous a menée à élargir votre question de recherche initiale à celle du passage de la rue à l'univers carcéral. Vos travaux insistent sur le continuum entre le monde du dehors et celui de l'enfermement, et proposent une analyse en termes de trajectoires (débrouille et ordre négocié dans les quartiers à forte économie informelle, interrelations entre les lieux et acteurs de la chaîne pénale, solidarités pénitentiaires qui perdurent à la sortie, etc.). À un niveau plus épistémologique, la prison – qui repose pourtant sur une logique de relégation – est à comprendre comme un élément indissociable de la société, permettant de rappeler le coût de la transgression sociale. Pouvez-vous nous en dire plus ?¹

Marie Morelle : Effectivement, ma recherche auprès des enfants de la rue m'a conduite à intégrer la prison à l'ensemble des sites d'observation définis pendant ma thèse. Plus ils grandissaient, plus certains de ces enfants étaient incarcérés dans le quartier dédié aux mineurs, voire au fil du temps, dans les quartiers de détention des adultes. Avec l'âge, les forces de l'ordre ne se contentaient plus de les retenir, parfois hors de tout dispositif légal de garde à vue, dans les commissariats et les brigades en les affectant à titre punitif à différentes tâches ménagères. Les délits commis évoluaient aussi, entraînant une réponse strictement pénale. En cela, mes conclusions s'inscrivent dans la lignée de travaux démontrant l'existence de processus de criminalisation au fondement de la production de catégories (par exemple les jeunes hommes des quartiers populaires) et d'un ordre social inégalitaire. La prison est un espace clef de cette dynamique, ce que Michel Foucault avait déjà analysé, invitant à ne pas considérer l'institution comme un isolat mais comme profondément reliée à son environnement socio-politique. C'est ce que démontrent parfaitement aujourd'hui les chercheurs brésiliens par exemple dans leurs recherches articulant l'analyse de la vie dans les favelas à celle des opérations policières et des prisons², décroissant ainsi les études urbaines et les études carcérales.

¹ Pour aller plus loin, voir Milhaud et Morelle (2006) et Morelle (2015).

² Voir Biondi (2016) et Feltran (2020).

Un deuxième décentrement analytique concerne la directionnalité du regard scientifique sur le phénomène carcéral. Alors que les prisons africaines ont fait l'objet de beaucoup d'études émanant du Nord – notamment menées par des organisations de plaidoyer anglophones – et que la prison est elle-même un héritage de l'époque coloniale, vous en appelez à un décentrement. Au lieu d'analyser la réalité des prisons africaines au prisme de grilles d'analyse développées dans le Nord, vous proposez de renouveler le regard sur les prisons occidentales à partir de réflexions issues du Sud³. Quels enseignements peuvent en être tirés ?

Marie Morelle : Les travaux de recherche sur les prisons en Afrique ont été peu nombreux et ont d'abord été le fait des historiens. On peut citer l'ouvrage majeur dirigé par Florence Bernault en 1999. Par la suite et depuis les années 2010, les ethnographies de prisons africaines se développent aussi bien à partir du monde anglophone (Martin et Jefferson, 2019) que francophone (avec le programme de recherche « Économie de la peine et de la prison en Afrique », que nous avons dirigé avec Frédéric Le Marcis). À cela, il importe d'ajouter une tradition de recherches bien ancrée en Afrique du Sud sur les questions pénales⁴ pour ne parler que du continent africain. Aujourd'hui, c'est donc une série d'articles et d'ouvrages qui permet d'aller au-delà des rapports et des constats établis par des organisations internationales et non gouvernementales, afin de comprendre le fonctionnement concret des prisons, les relations qui structurent leur quotidien (entre détenus, entre détenus et gardiens, avec les proches, des acteurs tiers) et de cerner la place de l'institution dans une appréhension élargie des systèmes de justice. Il ne s'agit plus d'appréhender l'univers carcéral par ses seuls manques mais d'étudier ce qu'il produit (en termes de valeurs, de ressources, de subjectivités) sans nier par ailleurs les enjeux politiques qui y sont attachés. Toutefois, là encore, ces travaux permettent d'analyser la pluralité et les sens des réformes carcérales entreprises, comme les intérêts et les registres qui les sous-tendent (Bouagga, 2016). Nous avons également appelé à dépasser l'image de la prison africaine surpeuplée (sans évincer les situations avérées de surpeuplement, en particulier dans les grandes prisons urbaines) pour situer les dynamiques carcérales à l'échelle continentale (des pays enferment beaucoup, d'autres nettement moins) et à l'échelle mondiale. Par exemple, les États africains ne sont pas nécessairement ceux qui incarcèrent le plus. Aussi est-il important de ne pas considérer les États du Nord comme les seuls émetteurs légitimes de règles de « bonne gouvernance carcérale » tout comme il importe de ne pas se laisser aveugler par des approches culturalistes du fait carcéral. Il faut ouvrir et encourager le dialogue entre une diversité de situations pénales et pénitentiaires (Morelle et Le Marcis, 2019) et garder à l'esprit combien celles-ci invitent ensemble à réfléchir à nos droits, à nos libertés et à l'égalité, à la peine, à la justice et à la réparation.

Si les analyses foucaaldiennes permettent de mettre en évidence les dispositifs et les fonctions disciplinaires de la prison, il convient de ne pas négliger les interstices, les négociations et les espaces de résistances qui font également partie intégrante de l'institution (Morelle et Le Marcis, 2015). Quel est l'apport des études sur les prisons africaines à la compréhension de l'espace carcéral en tant qu'univers social comme les autres, doté de ses règles de fonctionnement, hiérarchies et processus de micro-régulation ? Dans un article corédigé avec Frédéric Le Marcis, vous évoquez notamment le cas de la Camorra à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan...

Marie Morelle : Des historiens ont pu reprocher à Michel Foucault d'avoir analysé la prison sans les prisonniers. Effectivement, les études carcérales ont consacré de longues et passionnantes analyses sur la dimension disciplinaire (foucauldienne) mais aussi totale (goffmanienne) de la prison. Il est notoire que des marges de manœuvre existent, qu'elles soient le fruit de collaborations informelles entre les gardiens et les détenus ou qu'elles émanent des prisonniers eux-mêmes pour survivre à l'incarcération non pas sur le seul plan physique mais aussi en tant que sujet. Les travaux démontrent la dimension informelle des manières de gouverner la prison et leurs effets dans la gestion concrète des espaces et des accès aux cellules, aux quartiers, aux activités. Des statuts et des valeurs sont produits en prison, venant différencier les détenus entre eux. C'est le cas à Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan comme dans la Prison centrale de Yaoundé pour ne citer que ces deux établissements. Cela doit nous inviter à réfléchir à ce qui est politique dans la prison sans esthétiser ni romantiser des mutineries ou des actes plus banaux de détournement des règlements pénitentiaires⁵, et surtout à ne pas nier les processus d'affirmation des détenus eux-mêmes, finalement souvent invisibilisés et inaudibles dans les mouvements appelant à des réformes du système pénal.

³ Morelle, Le Marcis (2016).

⁴ Par exemple Hornberger (2004); Gillespie (2008).

⁵ Voir Deslaurier, Le Marcis, Morelle (2020).

La compréhension du fait carcéral gagnerait à un renforcement des analyses interdisciplinaires. Quelle est votre perspective de géographe sur cette question ?

Marie Morelle : Si la géographie approche la prison par sa matérialité (on punit par le recours à des espaces clos), elle emprunte aussi largement à la démarche de l'ethnographie et ce faisant, dialogue tout particulièrement avec l'anthropologie. Nous ne nous contentons pas de cartographier des lieux, des seuils, des circulations mais nous cherchons à comprendre ce qui les créent, les rapports de pouvoir qui les secrètent et les résistances qui s'y opposent et les modulent. En outre, plus encore sur un continent qui inspire les études postcoloniales, on ne saurait ignorer la prise en compte de l'historicité de l'enfermement en ses multiples formes (la prison mais aussi les cachots par exemple⁶).

La géographie française a été rétive au déploiement d'études carcérales en son sein, renvoyant l'objet prison à la sociologie et à l'histoire, à Erving Goffman et à Michel Foucault. Elle ne présente pas, à l'inverse de la géographie anglophone (et tout particulièrement britannique) un courant de géographie carcérale⁷. Aussi le dialogue avec les autres disciplines, en plus d'être fécond, est aussi un soutien majeur aux recherches engagées par des géographes sur les terrains pénitentiaires (je pense aux travaux d'Olivier Milhaud, de Lucie Bony, de Franck Ollivon en France, etc.). Et pourtant, la géographie est sans doute l'une des disciplines les plus à même d'appréhender la prison à diverses échelles et dans une pluralité de relations, en la réinscrivant fortement dans les environnements dans lesquels elle prend forme, se déploie et fonctionne au jour le jour.

Dans le contexte actuel, il serait difficile de ne pas aborder le sujet des prisons en lien avec la Covid-19. Bien que le continent africain ait été relativement moins touché par l'épidémie, se pose la question de la situation des personnes détenues, comme sur les autres continents. De quelles informations disposez-vous à ce sujet et quelles réflexions vous inspire la question de l'enfermement à l'heure où la pandémie met en évidence les conséquences des inégalités spatiales, de logement et de circulation ?

Marie Morelle : Un temps du moins, la pandémie a pu mettre à nouveau sur l'agenda la question de la santé pénitentiaire alors que maintes prisons dans le monde sont caractérisées par la promiscuité et des conditions d'hygiène insuffisantes. En raison de la surpopulation carcérale dont ils sont victimes, les détenus sont vulnérables dans un contexte où la distanciation sociale est présentée comme un élément clef de la riposte. De même, il importe de rappeler les conditions de travail difficiles des personnels pénitentiaires, gardiens comme soignants. De nombreux États africains ont essayé de réagir au risque par la suspension de visites mais aussi la distribution de savons et de gels hydroalcooliques. Ce n'est pas anodin tant les détenus sont souvent dépendants de leurs proches. Finalement des libérations immédiates ont été prononcées, parfois de manière assez tardive et n'empêchant guère certaines prisons de devenir des foyers épidémiques. Des mois plus tard, les situations restent opaques, par manque de tests ou par manque d'information des administrations concernées. Combien y a-t-il eu et y a-t-il encore de contaminations et pour combien de décès ? La Covid-19 doit permettre de rappeler que les prisons sont des espaces à ne pas ignorer dans la lutte contre les maladies et qu'elles doivent relever des dispositifs de santé et de soins publics. En outre, les libérations prononcées en urgence démontrent que l'incarcération devrait ne pas être la seule réponse, et inviter plus que jamais non pas seulement à concevoir mais aussi à mettre en place des peines alternatives, en plus de discuter de la pertinence du recours massif, et sur des durées trop longues (et finalement illégales), à la détention provisoire.

Bibliographie

Bernault F. (dir.) (1999), *Enfermement, prison et châtements en Afrique. Du 19e siècle à nos jours*, Paris, Karthala.

Biondi K. (2016), *Sharing this walk. An Ethnography of Prison Life and the PCC in Brazil*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.

Bouagga Y. (2016), « Une mondialisation du "bien punir" ? La prison dans les programmes de développement », *Mouvements*, vol. 4, n° 8, p. 50-58.

⁶ Voir Deslaurier (2019).

⁷ *Carceral Geography*. URL : <https://carceralgeography.com/> (consulté le 7 janvier 2021).

-
- Deslaurier C. (2019), « Penser la prison politique en Afrique », *Politique africaine*, vol. 3, n° 155, p. 25-54.
- Deslaurier C., Le Marcis F., Morelle M. (2020) « Contestation, mutineries et évasions. Les registres de mobilisation dans les prisons (Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire) », *Champ pénal*, en ligne. URL : <https://journals.openedition.org/champpenal/12232> (consulté le 7 janvier 2021).
- Feltran G. (ed.) (2020), *Cars, Money & the City. Violence and Inequalities in São Paulo*, Hoboken, NJ, Wiley Blackwell ("IJJUR/SUSC Series").
- Gillespie K. (2008), "Moralizing Security. 'Corrections' and the Post- Apartheid Prison", *Race/Ethnicity. Multidisciplinary Global Contexts*, vol. II, n° 2, p. 69-87.
- Hornberger J. (2004), "'My Police- Your Police': The Informal Privatisation of the Police in the Inner City of Johannesburg", *African Studies*, vol. 63, n° 2, p. 213-230.
- Martin T. M., Jefferson A. (2019), "Prison ethnography in Africa: Reflections on a maturing Field", *Politique africaine*, vol. 3 n° 155, p. 131-152.
- Milhaud O, Morelle M. (2006), « La prison entre monde et antimonde », *Géographie et Cultures*, n° 57, p. 9-28.
- Morelle M. (2015), « La prison, la police et le quartier. Gouvernement urbain et illégalismes populaires à Yaoundé », *Annales de géographie*, vol. 702-703, n° 2, p. 300-322.
- Morelle M., Le Marcis F. (2015), « Pour une pensée pluridisciplinaire de la prison en Afrique », *Afrique contemporaine*, vol. 253, n° 1, p. 117-129.
- Morelle M., Le Marcis F. (2016), « Que nous apprennent les prisons africaines ? », *Mouvements*, vol. 88, n° 4, p. 42-49.
- Morelle M., Le Marcis F. (2019), « Dire la prison africaine par les cartes. Introduction au dossier L' "Afrique carcérale" », *Politique africaine*, vol. 155, n° 3, p. 5-24.